

Bulletin Départemental des Bouches du Rhône

N°90 du 16_03_2020

Sommaire

	Page
Division des Personnels Enseignants - DPE	
○ Circulaire Stage de préparation au Diplôme de Directeur d'Établissements d'Éducation Adaptée et Spécialisée année scolaire 2020_2021 personnel 2 nd degré	2
○ Annexe 1_Engagement	3
○ Annexe 2_fiche individuelle	4
○ Annexe 3_Avis	5
○	
○	
○	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marseille, le 12 mars 2020

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
du second degré,
Mesdames et Messieurs les personnels
d'enseignement général, technique et professionnel
du second degré,
Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
l'information et de l'orientation,



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Division des personnels
enseignants

DPE2

Référence :
DPE220200312DDEEAS2nd
DEGRE

Dossier suivi par
Jean-Claude Masini
Téléphone
04 91 99 67 52
Mél.
ce.dpe13-chef2@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Objet : Stage de préparation au diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) – année scolaire 2020-2021

Références :

- arrêté du 19 février 1988 créant le DDEEAS.
- arrêté du 9 janvier 1995 relatif à la commission d'examen des candidatures au stage de formation.
- note ministérielle du 14 janvier 2020 n°2019-0191.

Un stage de préparation à l'examen conduisant à la délivrance du diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) est assuré par l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS-HEA) de Suresnes (Hauts de Seine).

Peuvent faire acte de candidature, outre les instituteurs et les professeurs des écoles (cf circulaire du 10 février 2020),

- Les personnels d'enseignement général, technique et professionnel du second degré titulaire, les personnels d'orientation et les personnels d'éducation titulaires ayant exercé pendant cinq ans au moins au 1er septembre de l'année de l'examen des fonctions dans un emploi relevant du domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaire.
- Les personnels de direction relevant du décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié.

Le dossier d'inscription devra comporter : Une demande de participation au stage, rédigée sur papier libre, précisant le régime d'hébergement (internat ou externat) les motivations du candidat (une page maximum) ;

- Un engagement (annexe 1) ;
- Un état des services (annexe 2) ;
- L'avis du supérieur hiérarchique direct du candidat (annexe3).

Les dossiers de candidatures au stage devront être adressés pour le **02/03/2020** à leur responsable hiérarchique qui transmettra à la DSDEN bureau DPE2 – Formation, au plus tard le **26/03/2020**.

Les candidats seront convoqués à un entretien devant la commission d'examen des candidatures au stage de préparation au DDEEAS qui se déroulera le **31/03/2020** après-midi.

Pour le directeur académique des services de
l'éducation nationale des Bouches du Rhône,
Le Secrétaire Général

Vincent LASSALLE

ANNEXE 1

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

NOM Prénom

m'engage :

1 - à me présenter aux épreuves de l'examen de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée qui aura lieu à l'issue du stage ;

2 - à accepter, à compter de la rentrée scolaire suivant le succès à l'examen, un poste de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée ou de directeur adjoint chargé d'une section d'éducation spécialisée annexée à un collège, vacant dans l'académie.

Date:

Signature:

ANNEXE 2

FICHE INDIVIDUELLE À COMPLÉTER PAR LE CANDIDAT

NOM Prénom né(e) le

Corps : instituteur - professeur des écoles - autre (préciser)

Etablissement d'exercice : (EM-EE-SEGPA...)

N° Rue

Code postal ville

Fonctions :

Adresse personnelle : n° Rue

Code postal ville

Adresse électronique : téléphone :

Certificats ou diplômes obtenus au titre de l'adaptation et de l'intégration scolaires :

	Date d'obtention	dates du stage de préparation
➤ CAPA-SH complet :		
➤ CAPPEI (préciser le module) :		
➤ CAEI complet :		
➤ CAPSAIS complet :		
➤ Diplôme de psychologie scolaire :		
➤ Diplôme d'État de psychologie scolaire :		
➤ Autres certificats ou diplômes professionnels : date d'obtention :		

Affectations successives du candidat dans un emploi relevant du domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaires :

Nature et adresse de l'établissement (1)	Fonction exercée	Période du au.....	Durée des services			Observations
			ans	mois	jours	

(1) SEGPA de CLG, EREA, IME, EPA, ERPD, GAPP, RASED, CMPP, etc.
Ecole primaire : indiquer le handicap des élèves

Ancienneté des services au 1/9/2020 : Ancienneté des services dans l'ASH au 1/9/2020 :

Certifié conforme :

le Directeur Académique

ANNEXE 3

AVIS DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DU CANDIDAT : IEN OU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Cet avis, rédigé et argumenté, porte sur le candidat dans l'exercice de ses fonctions actuelles

Candidature de M..... Prénom

Motivation du candidat :

Expression et communication orale et écrite :

Aptitude au travail en équipe :

Sens de l'initiative et de l'organisation :

Aptitudes pédagogiques :

Avis sur la candidature

Le candidat joindra une photocopie de son dernier rapport d'inspection.

Nom de l'IEP ou du Chef d'établissement :

Date :

Signature